

Plan stratégique 2022-2025

Adopté par le
Conseil à sa séance
du 26 janvier 2022

Mot du bâtonnier

Depuis sa fondation, le Barreau de Montréal agit comme acteur phare de la communauté juridique de l'île de Montréal en contribuant à la protection du public et en soutenant les avocat(e)s de sa section. Pour assurer la poursuite, mais surtout l'amélioration et la modernisation de cette noble mission, l'exercice de la planification stratégique est essentiel.

Accompli sous l'œil bienveillant de la firme Focus OSBL avec la précieuse collaboration du personnel, de membres et de proches collaborateurs, cet exercice a permis au Conseil de revoir l'ensemble des éléments qui définissent le Barreau de Montréal. Ce fut l'occasion de lancer des réflexions approfondies sur son identité et ses ambitions à moyen et long terme. Le cadre stratégique établi est en étroite corrélation avec son souci d'excellence et reflète les réalités auxquelles font face la population montréalaise et nos membres aujourd'hui.

Le plan stratégique 2022-2025 propose une vision et des orientations visant notamment à renforcer la position de leader et l'implication du Barreau de Montréal dans sa communauté. Élaboré avec ouverture, il met en lumière trois valeurs organisationnelles renouvelées : leadership, diversité et excellence. Ce sont d'ailleurs sur ces dernières que s'appuieront l'ensemble des actions découlant de cet exercice.

C'est donc avec confiance que nous posons ce regard sur l'avenir, un avenir qui s'annonce à l'image de la communauté montréalaise : un avenir fort qui brillera par sa diversité.

Bonne lecture,

Extra Junior Laguerre, bâtonnier 2021-2022



Barreau de
Montréal

Présentation du Barreau de Montréal

Fondé en 1849, le Barreau de Montréal compte plus de 16 000 membres et constitue la plus grande des 15 sections du Barreau du Québec. Couvrant tout le territoire de l'île de Montréal, il a pour mission de veiller à la protection du public tout en soutenant ses membres dans l'exercice de leurs fonctions.

Engagé à rendre le système de justice plus accessible, il informe le public et le sensibilise à ses droits et obligations par le biais de services et d'activités touchant différentes sphères juridiques. Parmi ceux-ci, notons le *Service de référence* ainsi que le *Salon*, les *Conférences* et les *Concours VISEZ DROIT*.

Le Barreau de Montréal chapeaute également une quarantaine de comités – au sein desquels siègent plus de 400 bénévoles – ayant pour objectif de maintenir l'intégrité et le rayonnement de la profession à tous les niveaux. Il se distingue également par sa riche diversité, alors qu'il accorde une grande importance à l'équilibre entre les avocats de tous âges, de toutes communautés et de tous domaines de pratique.

Pour mener à bien les activités et rencontrer les objectifs établis, le Conseil peut compter sur le dévouement de ses nombreux bénévoles et le soutien de l'équipe de la permanence, composée d'une directrice générale, de deux directrices (affaires juridiques et ressources humaines) et de 13 employés.

MISSION

Veiller à la protection du public tout en soutenant les membres de la section dans l'exercice de la profession.

VISION

Être un leader incontournable pour protéger le public, promouvoir l'accès à la justice, outiller les avocats et avocates de Montréal et alimenter la réflexion de la société sur les divers enjeux juridiques.

Valeurs organisationnelles

Leadership

Le Barreau de Montréal exerce un leadership rassembleur au sein de la société et des milieux professionnels, sociocommunautaires et d'affaires.

Diversité

Le Barreau de Montréal tire sa force de la diversité de ses membres — tant personnelle que professionnelle — et en assure la promotion.

Excellence

Le Barreau de Montréal maintient des normes d'excellence dans toutes ses actions.

Objectifs et stratégies

Recentrer la mission de protection du public au cœur de toutes les activités et mieux la communiquer

- › Voir à ce que la protection du public motive, sur une base continue, toutes les décisions du Conseil et de l'équipe de direction.
- › Créer et mettre en œuvre un plan d'intervention multifacette visant à améliorer l'accès à la justice en prenant soin de s'arrimer et de contribuer aux efforts déjà investis par d'autres intervenants de la société.
- › Faire rayonner les efforts présents et à venir en matière de protection du public afin de sensibiliser les membres, les parties prenantes et le grand public à la mission et aux réalisations du Barreau de Montréal.
- › Accroître le standing et l'influence du Barreau de Montréal par des relations étroites et soutenues avec le milieu communautaire et les leaders des secteurs économique, politique et social de Montréal.

Développer et adopter des positions publiques dans un esprit de protection du public

- › Créer une politique du Conseil visant à établir (a) des critères pour aider le Conseil à choisir les sujets sur lesquels des positions publiques sont élaborées et (b) un processus rigoureux permettant de produire des positions publiques de qualité.
- › Allouer au processus d'élaboration des positions publiques les ressources humaines nécessaires afin qu'elles soient pertinentes et solidement documentées.

Investir dans les ressources humaines salariées afin de demeurer un employeur attractif

- › S'assurer que les conditions de travail des employés sont compétitives avec le marché du travail pour des postes comparables.
- › Prioriser le capital humain, notamment par de la formation continue et des mesures visant à favoriser l'équilibre entre le travail et la vie personnelle, afin de maintenir une qualité de vie au travail exemplaire.

Améliorer la gouvernance

- › Créer et maintenir un éventail de politiques du Conseil portant sur des dimensions névralgiques de la gouvernance, en tenant compte des observations et recommandations de l'audit de gouvernance réalisé à l'été 2021.
- › Créer des comités statutaires du Conseil, notamment un comité des ressources humaines, un comité de gouvernance et un comité des finances et de l'audit.
- › Examiner le mandat, les objectifs et les livrables de chacun des comités du Barreau de Montréal et en réduire le nombre, au besoin, par élimination ou par jumelage.
- › Instaurer des mesures pour favoriser le fonctionnement optimal des comités du Barreau de Montréal en veillant à assurer une reddition de comptes adéquate au Conseil sans pour autant surtaxer l'équipe des employés.

2022–2025 Strategic Plan

Adopted by the Council at
its January 26, 2022, meeting

A word from the Bâtonnier

Since its founding, the Bar of Montreal has been a leading player of the Montreal Island legal community, contributing to the protection of the public and supporting the lawyers of its section. Strategic planning is essential to ensure not only the continuation but also the enhancement and the growth of the Bar's noble mission.

Accomplished under the benevolent eye of the firm Focus OSBL, with the invaluable participation of the Bar's staff, members and close collaborators, strategic planning made it possible for the Council to review all the elements that define the Bar of Montreal. This process was an opportunity to jump-start an in-depth analysis on the Bar's identity and its medium- and long-term ambitions. The strategic framework established in keeping with its concern for excellence reflects the current realities and needs of Montreal's citizens as well as our members.

The 2022-2025 Strategic Plan outlines a united vision and orientations aimed at strengthening the Bar of Montreal's leadership position and involvement within the community. Developed with openness, it highlights three renewed organizational values: leadership, diversity, and excellence. These values will be the basis for all the actions resulting from this exercise.

As such, we look to the future with confidence, a future that will reflect the Montreal community: a strong future that will shine in light of its diversity.

Extra Junior Laguerre, *Bâtonnier 2021-2022*



Bar of
Montreal

Bar of Montreal profile

Founded in 1849, the Bar of Montreal boasts over 16,000 members and is the largest of the 15 sections of the Quebec Bar. Covering the entire territory of the island of Montreal, its mission is to ensure the public's protection while supporting its members in the performance of their duties.

Committed to making the justice system more accessible, it informs the public and makes them aware of their rights and obligations by offering services and activities in various legal fields. These services include its Reference Service along with the VISEZ DROIT salon, conferences and contests.

The Bar of Montreal also oversees some forty committees – on which more than 400 volunteers sit – whose objective is to maintain the integrity and influence of the profession at all levels. The Bar is also distinctive for its rich diversity, placing great emphasis on maintaining a balance of lawyers of all ages and from all communities and practice areas.

To carry out its activities and meet its objectives, the Council can count on the dedication of its many volunteers and the support of the permanent Bar staff members: one executive director, two directors (Legal Affairs and Human Resources) and 13 employees.

MISSION

To protect the public while supporting the members of the section in the practice of the profession.

VISION

Be a key leader in protecting the public, promote access to justice, provide tools to Montreal lawyers and contribute to societal discussions on various legal issues.

Organizational values

Leadership

The Bar of Montreal plays a unifying leadership role within society and within the professional, socio-communitarian and business circles.

Diversity

The Bar of Montreal draws its strength from the personal and professional diversity of its members and actively promotes diversity.

Excellence

The Bar of Montreal maintains standards of excellence in all its actions.

Objectives and strategies

Refocus and better communicate the mission of protection of the public at the heart of all Bar activities

- › Ensure that protection of the public informs all Council and management team decisions.
- › Create and implement a multifaceted intervention plan to improve access to justice, taking care to coincide with and contribute to the efforts already made by other stakeholders in society.
- › Promote current and future efforts in protection of the public to raise awareness of the mission and achievements of the Bar of Montreal among its members, stakeholders, and the public.
- › Increase the standing and influence of the Bar of Montreal through close and sustained relations with the community and leaders of Montreal's economic, political, and social sectors.

Develop and adopt public positions with a view to protecting the public

- › Create a Council policy to establish (a) criteria to assist the Council in selecting topics on which public positions are developed and (b) a rigorous process for drafting quality public positions.
- › Allocate the necessary human resources to the process of developing public positions so that they are relevant and well documented.

Invest in salaried human resources to remain an attractive employer

- › Ensure that employees' working conditions are competitive with the labour market for comparable positions.
- › Focus on human capital, including continuous training and work-life balance measures, to maintain an exemplary quality of working life.

Improve governance

- › Create and maintain a range of Council policies on critical governance dimensions, considering the observations and recommendations of the governance audit carried out in the summer of 2021.
- › Establish statutory Council committees, including a Human Resources Committee, a Governance Committee and a Finance and Audit Committee.
- › Review the mandate, objectives, and deliverables of each of the Bar of Montreal's committees and reduce their number, if necessary, by elimination or merger.
- › Establish measures to promote the optimal functioning of the Bar of Montreal's committees by ensuring adequate accountability to the Council without overtaxing the staff.